



**Le Centre Carter exhorte la communauté internationale à soutenir les efforts de réexamen des contrats miniers du Gouvernement du Congo**

**Pour Publication Immédiate**

**10 Mars 2008**

**Contact:  
Deborah Hakes, 404-420-5124**

L'étude du Center Carter a confirmé la sévérité et l'étendue des problèmes des contrats miniers. John Reboul, conseiller juridique chez Ropes & Gray, qui a analysé cinq des principaux contrats en détail pour le Centre Carter, les décrit comme « faisant partie des

- Démontrer que les arrangements gouvernant l'octroi des concessions à la Chine en guise de compensation pour ses prêts, sont conformes au *Code minier*, et publier les accords relatifs conclus jusqu'à aujourd'hui, et
- Impliquer de manière significative la société civile à toutes les étapes du processus.

Le Centre Carte appelle aussi les organisations multilatérales et les gouvernements étrangers à:

- Reconnaître les problèmes des contrats, de leur création, et de leur mise en œuvre, identifiés par le gouvernement de la RDC et les analyses tierces,
- Mettre à disposition du gouvernement de la RDC les ressources pour mettre en place la prochaine étape du processus, incluant la retenue d'une équipe d'experts,
- Encourager le gouvernement de la RDC à mettre en place les prochaines étapes, et
- Encourager les entreprises minières à s'engager de manière significative et transparente dans la proc